

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Com Com des Monts de Gy (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24700069800107

POSTE COMPTABLE : Sce Gestion Comptable de Gray

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAUTAIRE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	42
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	45
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	48
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	49
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	53
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	6 312

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 144 211,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	393,89
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	449,64
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 062,96
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	31,63
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	13,48 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	90,38 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	236,40 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066) 6 336 802,24	6 721 902,98
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 866 266,95	348 226,17
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1) 0,00	132 940,04
	=	=
	Total de la section d'investissement (2) 7 203 069,19	7 203 069,19

	DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget 3 718 824,29	2 840 350,00
	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1) 0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1) 0,00	878 474,29
	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3) 3 718 824,29	3 718 824,29
	+	+
	TOTAL DU BUDGET (4) 10 921 893,48	10 921 893,48

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent, telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	578 982,00	262 184,20	309 780,00	309 780,00	571 964,20
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	328 100,00	104 379,00	125 000,00	125 000,00	229 379,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	428 100,00	185 502,47	192 900,00	192 900,00	378 402,47
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	5 076 000,00	313 823,52	5 435 000,00	5 435 000,00	5 748 823,52
Total des dépenses d'équipement		6 411 182,00	865 889,19	6 062 680,00	6 062 680,00	6 928 569,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	72 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00	79 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses financières		252 000,00	0,00	259 000,00	259 000,00	259 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	18 000,00	377,76	15 122,24	15 122,24	15 500,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 681 182,00	866 266,95	6 336 802,24	6 336 802,24	7 203 069,19

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	6 681 182,00	866 266,95	6 336 802,24	6 336 802,24	7 203 069,19
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 203 069,19
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	3 106 800,00	314 912,92	3 198 740,00	3 198 740,00	3 513 652,92
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 178 060,28	0,00	927 437,95	927 437,95	927 437,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 284 860,28	314 912,92	4 126 177,95	4 126 177,95	4 441 090,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	385 100,74	385 100,74	385 100,74
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		997 000,00	17 813,25	1 365 100,74	1 365 100,74	1 382 913,99
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	18 000,00	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 299 860,28	348 226,17	5 491 278,69	5 491 278,69	5 839 504,86

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 104 429,02		1 050 624,29	1 050 624,29	1 050 624,29
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	118 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 222 429,02		1 230 624,29	1 230 624,29	1 230 624,29

TOTAL	6 522 289,30	348 226,17	6 721 902,98	6 721 902,98	7 070 129,15
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	132 940,04
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 203 069,19
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 230 624,29
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	873 300,00	0,00	838 770,00	838 770,00	838 770,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	310 000,00	0,00	335 320,00	335 320,00	335 320,00
014	Atténuations de produits	132 000,00	0,00	412 000,00	412 000,00	412 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 215 774,00	0,00	860 110,00	860 110,00	860 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 531 074,00	0,00	2 446 200,00	2 446 200,00	2 446 200,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 556 074,00	0,00	2 488 200,00	2 488 200,00	2 488 200,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 104 429,02		1 050 624,29	1 050 624,29	1 050 624,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	118 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 222 429,02		1 230 624,29	1 230 624,29	1 230 624,29

TOTAL	3 778 503,02	0,00	3 718 824,29	3 718 824,29	3 718 824,29
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 718 824,29
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	744 800,00	0,00	664 400,00	664 400,00	664 400,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	553 081,00	0,00	722 000,00	722 000,00	722 000,00
731	Fiscalité locale	930 872,00	0,00	936 650,00	936 650,00	936 650,00
74	Dotations et participations (3)	581 328,00	0,00	510 300,00	510 300,00	510 300,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 816 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	878 474,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 718 824,29
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 230 624,29	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	79 000,00	0,00	79 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	571 964,20	0,00	571 964,20
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	229 379,00	0,00	229 379,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	378 402,47	0,00	378 402,47
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	5 748 823,52	0,00	5 748 823,52
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	180 000,00	0,00	180 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	15 500,00	0,00	15 500,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 203 069,19	0,00	7 203 069,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 203 069,19
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	838 770,00		838 770,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	335 320,00		335 320,00
014	Atténuations de produits	412 000,00		412 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	860 110,00	0,00	860 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	27 000,00	0,00	27 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	10 000,00	180 000,00	190 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 050 624,29	1 050 624,29
Dépenses de fonctionnement – Total		2 488 200,00	1 230 624,29	3 718 824,29

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 718 824,29
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	997 813,25	0,00	997 813,25
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 513 652,92	0,00	3 513 652,92
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	927 437,95	0,00	927 437,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		180 000,00	180 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	15 500,00	0,00	15 500,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 050 624,29	1 050 624,29
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		5 454 404,12	1 230 624,29	6 685 028,41

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	132 940,04
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	385 100,74
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 203 069,19
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	664 400,00		664 400,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	722 000,00		722 000,00
731	Fiscalité locale	936 650,00		936 650,00
74	Dotations et participations (8)	510 300,00		510 300,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	7 000,00	0,00	7 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 840 350,00	0,00	2 840 350,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	878 474,29
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 718 824,29
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****A****DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 681 182,00	866 266,95	0,00	6 336 802,24	6 336 802,24	0,00	6 336 802,24	7 203 069,19
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	578 982,00	262 184,20	0,00	309 780,00	309 780,00	0,00	309 780,00	571 964,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	328 100,00	104 379,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	229 379,00
21 Immobilisations corporelles	428 100,00	185 502,47	0,00	192 900,00	192 900,00	0,00	192 900,00	378 402,47
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	5 076 000,00	313 823,52	0,00	5 435 000,00	5 435 000,00	0,00	5 435 000,00	5 748 823,52
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	6 411 182,00	865 889,19	0,00	6 062 680,00	6 062 680,00	0,00	6 062 680,00	6 928 569,19
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	72 000,00	0,00	0,00	79 000,00	79 000,00	0,00	79 000,00	79 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	252 000,00	0,00	0,00	259 000,00	259 000,00	0,00	259 000,00	259 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	18 000,00	377,76	0,00	15 122,24	15 122,24	0,00	15 122,24	15 500,00
Total des dépenses réelles	6 681 182,00	866 266,95	0,00	6 336 802,24	6 336 802,24	0,00	6 336 802,24	7 203 069,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 203 069,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	6 522 289,30	348 226,17	6 336 802,24	6 336 802,24	6 685 028,41
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	3 106 800,00	314 912,92	3 198 740,00	3 198 740,00	3 513 652,92
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 178 060,28	0,00	927 437,95	927 437,95	927 437,95
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 284 860,28	314 912,92	4 126 177,95	4 126 177,95	4 441 090,87
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	995 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	997 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	18 000,00	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00
Total des recettes réelles	5 299 860,28	348 226,17	5 106 177,95	5 106 177,95	5 454 404,12
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 104 429,02		1 050 624,29	1 050 624,29	1 050 624,29
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	118 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 222 429,02		1 230 624,29	1 230 624,29	1 230 624,29
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					132 940,04
Affectation au compte 1068 (8)					385 100,74
Total des recettes d'investissement cumulées					7 203 069,19

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	6 681 182,00	866 266,95	0,00	6 336 802,24	6 336 802,24	0,00	6 336 802,24	7 203 069,19
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	578 982,00	262 184,20	0,00	309 780,00	309 780,00	0,00	309 780,00	571 964,20
202	272 491,00	8 100,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	208 100,00
2031	296 491,00	254 084,20		87 780,00	87 780,00	0,00	87 780,00	341 864,20
2033	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2051	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00
204	328 100,00	104 379,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00	229 379,00
2041412	125 000,00	21 400,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	61 400,00
2041512	0,00	15 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2041582	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
20421	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	187 100,00	67 979,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	137 979,00
21	428 100,00	185 502,47	0,00	192 900,00	192 900,00	0,00	192 900,00	378 402,47
2121	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
2128	14 400,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21318	255 000,00	180 379,38		0,00	0,00	0,00	0,00	180 379,38
21351	0,00	0,00		52 800,00	52 800,00	0,00	52 800,00	52 800,00
2151	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2152	60 000,00	0,00		63 500,00	63 500,00	0,00	63 500,00	63 500,00
21538	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
217538	0,00	1 020,00		0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
21828	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	5 600,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21848	10 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
2185	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	58 100,00	4 103,09		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	51 103,09

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		III = I + II			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	313 823,52	0,00	5 435 000,00	5 435 000,00	0,00	5 435 000,00	5 748 823,52
2313	Constructions	260 412,00		3 055 000,00	3 055 000,00	0,00	3 055 000,00	3 315 412,00
2315	Install., matériel et outill. technique	53 411,52		580 000,00	580 000,00	0,00	580 000,00	633 411,52
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00		1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1 800 000,00	1 800 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	865 889,19	0,00	6 062 680,00	6 062 680,00	0,00	6 062 680,00	6 928 569,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		79 000,00	79 000,00		79 000,00	79 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00		79 000,00	79 000,00		79 000,00	79 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00		180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	259 000,00	259 000,00	0,00	259 000,00	259 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	377,76		15 122,24	15 122,24	0,00	15 122,24	15 500,00
458101	Opération sous mandat n°01	377,76		15 122,24	15 122,24	0,00	15 122,24	15 500,00
	Total des dépenses réelles	866 266,95	0,00	6 336 802,24	6 336 802,24	0,00	6 336 802,24	7 203 069,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00			0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

	III
	A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	I	II	III = I + II	III = I + II	III = I + II
018	6 522 289,30	348 226,17	6 336 802,24	6 336 802,24	6 685 028,41
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	3 106 800,00	314 912,92	3 198 740,00	3 198 740,00	3 513 652,92
1322	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
1323	936 000,00	93 643,30	2 268 740,00	2 268 740,00	2 362 383,30
13241	525 000,00	49 081,76	310 000,00	310 000,00	359 081,76
1328	683 800,00	44 074,25	117 000,00	117 000,00	161 074,25
13411	0,00	0,00	493 000,00	493 000,00	493 000,00
13461	962 000,00	128 113,61	0,00	0,00	128 113,61
16	1 178 060,28	0,00	927 437,95	927 437,95	927 437,95
1641	1 178 060,28	0,00	927 437,95	927 437,95	927 437,95
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	4 284 860,28	314 912,92	4 126 177,95	4 126 177,95	4 441 090,87
10	995 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
10222	995 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	997 000,00	17 813,25	980 000,00	980 000,00	997 813,25
45	18 000,00	15 500,00	0,00	0,00	15 500,00
Total des recettes réelles	5 299 860,28	348 226,17	5 106 177,95	5 106 177,95	5 454 404,12
021	1 104 429,02		1 050 624,29	1 050 624,29	1 050 624,29
040	118 000,00		180 000,00	180 000,00	180 000,00
2802	0,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
28031	0,00		26 000,00	26 000,00	26 000,00
2804111	0,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
2804122	0,00		500,00	500,00	500,00
28041412	0,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
28041582	0,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
280421	118 000,00		0,00	0,00	0,00
280422	0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
2805	0,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
281318	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28152	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281538	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281568	0,00		500,00	500,00	500,00
28158	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2817538	0,00		500,00	500,00	500,00
281828	0,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
281838	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
281848	0,00		12 000,00	12 000,00	12 000,00
28188	0,00		17 000,00	17 000,00	17 000,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	1 222 429,02		1 230 624,29	1 230 624,29	1 230 624,29

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	3 778 503,02	0,00	0,00	3 718 824,29	3 718 824,29	0,00	3 718 824,29	3 718 824,29
011	Charges à caractère général (3)	873 300,00	0,00	0,00	838 770,00	838 770,00	0,00	838 770,00	838 770,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	310 000,00	0,00		335 320,00	335 320,00		335 320,00	335 320,00
014	Atténuations de produits	132 000,00	0,00		412 000,00	412 000,00		412 000,00	412 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 215 774,00	0,00	0,00	860 110,00	860 110,00	0,00	860 110,00	860 110,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 531 074,00	0,00	0,00	2 446 200,00	2 446 200,00	0,00	2 446 200,00	2 446 200,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	25 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
	Total des dépenses réelles	2 556 074,00	0,00	0,00	2 488 200,00	2 488 200,00	0,00	2 488 200,00	2 488 200,00
023	Virement à la section d'investissement	1 104 429,02			1 050 624,29	1 050 624,29		1 050 624,29	1 050 624,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	118 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 222 429,02			1 230 624,29	1 230 624,29		1 230 624,29	1 230 624,29
								D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

3 718 824,29

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	744 800,00	0,00	664 400,00	664 400,00	664 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	553 081,00	0,00	722 000,00	722 000,00	722 000,00
731	Fiscalité locale	930 872,00	0,00	936 650,00	936 650,00	936 650,00
74	Dotations et participations (2)	581 328,00	0,00	510 300,00	510 300,00	510 300,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 816 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		878 474,29	

Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 718 824,29
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 778 503,02	0,00	0,00	3 718 824,29	3 718 824,29	0,00	3 718 824,29	3 718 824,29
011	Charges à caractère général (4)	873 300,00	0,00	0,00	838 770,00	838 770,00	0,00	838 770,00	838 770,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	38 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60622	Carburants	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60623	Alimentation	1 800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	600,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	0,00		11 400,00	11 400,00	0,00	11 400,00	11 400,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	1 250,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6078	Autres marchandises	300,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
611	Contrats de prestations de services	630 000,00	0,00		534 900,00	534 900,00	0,00	534 900,00	534 900,00
6132	Locations immobilières	13 100,00	0,00		12 800,00	12 800,00	0,00	12 800,00	12 800,00
61358	Autres	1 000,00	0,00		1 120,00	1 120,00	0,00	1 120,00	1 120,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	0,00		6 340,00	6 340,00	0,00	6 340,00	6 340,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		8 600,00	8 600,00	0,00	8 600,00	8 600,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 800,00	0,00		3 400,00	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
6156	Maintenance	19 100,00	0,00		18 550,00	18 550,00	0,00	18 550,00	18 550,00
6161	Multirisques	8 800,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	400,00	0,00		510,00	510,00	0,00	510,00	510,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	700,00	0,00		10 750,00	10 750,00	0,00	10 750,00	10 750,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	15 500,00	0,00		7 900,00	7 900,00	0,00	7 900,00	7 900,00
6238	Divers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 700,00	0,00		2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00
6251	Voyages, déplacements et missions	700,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	0,00		14 100,00	14 100,00	0,00	14 100,00	14 100,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	0,00		7 800,00	7 800,00	0,00	7 800,00	7 800,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	7 500,00	0,00		7 750,00	7 750,00	0,00	7 750,00	7 750,00
6288	Autres services extérieurs	10 700,00	0,00		21 450,00	21 450,00	0,00	21 450,00	21 450,00
63512	Taxes foncières	700,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 900,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	310 000,00	0,00		335 320,00	335 320,00		335 320,00	335 320,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	0,00		9 600,00	9 600,00		9 600,00	9 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	0,00		180,00	180,00		180,00	180,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 700,00	0,00		4 440,00	4 440,00		4 440,00	4 440,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	580,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
64111	Rémunération principale titulaires	151 000,00	0,00		129 760,00	129 760,00		129 760,00	129 760,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
64113	NBI	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		31 110,00	31 110,00		31 110,00	31 110,00
64131	Rémunérations	50 400,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		3 900,00	3 900,00		3 900,00	3 900,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 300,00	0,00		1 350,00	1 350,00		1 350,00	1 350,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	120,00	0,00		480,00	480,00		480,00	480,00
014	Atténuations de produits	132 000,00	0,00		412 000,00	412 000,00		412 000,00	412 000,00
7391118	Autres ressit. dégrèv./contrib. directes	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
739212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	0,00		260 000,00	260 000,00		260 000,00	260 000,00
739221	FNGIR	126 000,00	0,00		126 000,00	126 000,00		126 000,00	126 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	5 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 215 774,00	0,00	0,00	860 110,00	860 110,00	0,00	860 110,00	860 110,00
65311	Indemnités de fonction	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
65313	Cotisations de retraite	2 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 200,00	8 200,00		8 200,00	8 200,00
65315	Formation	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
65568	Autres contributions	732 664,00	0,00		640 000,00	640 000,00		640 000,00	640 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	378 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	200,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	39 600,00	0,00		32 100,00	32 100,00		32 100,00	32 100,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00		10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 531 074,00	0,00	0,00	2 446 200,00	2 446 200,00	0,00	2 446 200,00	2 446 200,00
66	Charges financières	10 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 000,00			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	25 000,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
	Total des dépenses réelles	2 556 074,00	0,00	0,00	2 488 200,00	2 488 200,00	0,00	2 488 200,00	2 488 200,00
023	Virement à la section d'investissement	1 104 429,02			1 050 624,29	1 050 624,29		1 050 624,29	1 050 624,29
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	118 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	118 000,00			180 000,00	180 000,00		180 000,00	180 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	1 222 429,02			1 230 624,29	1 230 624,29		1 230 624,29	1 230 624,29

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	744 800,00	0,00	664 400,00	664 400,00	664 400,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	700 000,00	0,00	612 000,00	612 000,00	612 000,00
70688	Autres prestations de services	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7078	Autres marchandises	500,00	0,00	400,00	400,00	400,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie	35 800,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 500,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	553 081,00	0,00	722 000,00	722 000,00	722 000,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princ.	553 081,00	0,00	637 000,00	637 000,00	637 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
731	Fiscalité locale	930 872,00	0,00	936 650,00	936 650,00	936 650,00
73111	Impôts directs locaux	813 072,00	0,00	899 450,00	899 450,00	899 450,00
73112	Cotisation sur la VAE	84 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	30 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
731721	Taxe de séjour	3 000,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
74	Dotations et participations (3)	581 328,00	0,00	510 300,00	510 300,00	510 300,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	205 000,00	0,00	199 620,00	199 620,00	199 620,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	0,00	0,00	180,00	180,00	180,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	206 000,00	0,00	142 200,00	142 200,00	142 200,00
7473	Participation départements	5 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
747888	Autres	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	67 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	55 000,00	0,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	38 000,00	0,00	23 800,00	23 800,00	23 800,00
748388	Autres	1 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
752	Revenus des immeubles	6 400,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
	Total des recettes de gestion des services	2 816 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 818 481,00	0,00	2 840 350,00	2 840 350,00	2 840 350,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	259 000,00	3 091 380,00	0,00	0,00	76 800,00	1 800 000,00	35 600,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	79 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	31 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	76 800,00	0,00	35 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	3 055 000,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 292 538,69	2 209 000,00	0,00	0,00	28 000,00	757 740,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 365 100,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 209 000,00	0,00	0,00	28 000,00	757 740,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	927 437,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES						IV	
		A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)						A1	

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						
10	Dotations, fonds divers et réserves	210 000,00	132 622,24	468 700,00	262 700,00		6 336 802,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		79 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 000,00	7 000,00	68 700,00	2 700,00		309 780,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	100 000,00	15 000,00	0,00		125 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 500,00	5 000,00	60 000,00		192 900,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	380 000,00	200 000,00		5 435 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		180 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	15 122,24	0,00	0,00		15 122,24
	RECETTES	50 000,00	1 000,00	103 000,00	50 000,00		5 491 278,69
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 365 100,74
13	Subventions d'investissement	50 000,00	1 000,00	103 000,00	50 000,00		3 198 740,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		927 437,95
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	453 000,00	608 930,00	0,00	4 500,00	444 400,00	30 500,00	117 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	82 100,00	0,00	4 500,00	443 900,00	28 000,00	108 900,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	330 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	412 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 000,00	196 510,00	0,00	0,00	500,00	2 500,00	8 100,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	2 021 050,00	40 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	134 700,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	40 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	722 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	934 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	364 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 700,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							IV
							A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	127 950,00	44 320,00	647 600,00	10 000,00		2 488 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	85 950,00	33 320,00	42 100,00	10 000,00		838 770,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		335 320,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	42 000,00	11 000,00	595 500,00	0,00		412 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		860 110,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00		27 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	14 500,00	12 100,00	615 000,00	0,00		10 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 840 350,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	6 400,00	615 000,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		664 400,00
74	Dotations et participations	0,00	7 500,00	2 200,00	0,00	0,00		722 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00		936 650,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		510 300,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					930 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					930 000,00									
1-2016 MICRO-CR	CAISSE DES DEPOTS	18/07/2016	03/10/2016	01/02/2017	160 000,00	F		0,957	0,957		T	P	O	A-1
5604868686	CREDIT AGRICOLE	08/12/2011	02/01/2012	08/03/2012	80 000,00	F		4,000	4,000		T	P	O	A-1
7374	CAISSE DES DEPOTS	10/03/2014	10/03/2014	04/06/2014	160 000,00	F		1,738	1,738		T	C	O	A-1
BJ3776	CREDIT AGRICOLE	31/08/2010	22/11/2010	25/02/2011	100 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-1
CM8709	CREDIT AGRICOLE	02/04/2012	04/06/2013	05/09/2012	80 000,00	F		3,730	3,730		T	P	O	A-1
CM8711	CREDIT AGRICOLE	19/04/2013	23/04/2013	05/09/2012	70 000,00	F		4,140	4,140		T	P	O	A-1
CX4714	CREDIT AGRICOLE	19/04/2013	23/04/2013	26/07/2013	80 000,00	F		3,380	3,432		T	P	O	A-1
HK6251	CREDIT AGRICOLE	06/12/2018	01/03/2019	10/06/2019	200 000,00	F		1,590	1,590		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					930 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)			
						Type de taux (13)	Index (14)							
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		444 239,21					60 939,71	8 856,13	0,00	1 149,19		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		444 239,21					60 939,71	8 856,13	0,00	1 149,19		
1-2016 MICRO-CR		0,00	A-1	98 737,47	9,00		0,957		10 556,23	906,69	0,00	140,59		
5604866686		0,00	A-1	8 220,13	1,00		4,000		8 220,13	206,53	0,00	0,00		
7374		0,00	A-1	105 600,00	16,00		1,738		6 400,00	3 061,77	0,00	735,77		
BJ3776		0,00	A-1	24 383,72	3,00		3,500		7 846,36	751,20	0,00	57,88		
CM8709		0,00	A-1	29 283,24	4,00		3,730		6 091,36	1 007,72	0,00	62,48		
CM8711		0,00	A-1	10 843,15	1,00		4,140		7 154,08	338,80	0,00	11,03		
CX4714		0,00	A-1	4 671,50	0,00		3,432		4 671,55	59,29	0,00	0,00		
HK6251		0,00	A-1	162 500,00	16,00		1,590		10 000,00	2 524,13	0,00	141,44		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

Com Com des Monts de Gy - BUDGET COMMUNAUTAIRE - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		444 239,21					60 939,71	8 856,13	0,00	1 149,19

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents						(6) Autres indices
	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	444 239,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
								0,00
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	1,00	2,00	2,00	2,00	2,00	4,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargée de mission	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien ppal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		3,00	1,00	4,00	4,00	4,00	2,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	ADM	387	0,00	A	CDD CDD
Chargée de mission	B	ADM	599	0,00	A	CDI CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances temporaires d'un employé.
332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3 : Communés de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4 : Communés nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
326-352 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne l'entretien avant l'écoulement de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1-343-3 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		79 000,00	I 79 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		79 000,00	79 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	79 000,00	79 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	79 000,00	866 266,95	0,00	945 266,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 210 624,29	III 2 210 624,29
Ressources propres externes de l'année (a)		980 000,00	980 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	980 000,00	980 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 230 624,29	1 230 624,29
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	9 000,00	9 000,00
28031	Frais d'études	26 000,00	26 000,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	1 000,00	1 000,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	500,00	500,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	21 000,00	21 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	1 500,00	1 500,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	58 000,00	58 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 500,00	2 500,00
281318	Autres bâtiments publics	5 000,00	5 000,00
28152	Installations de voirie	5 000,00	5 000,00
281538	Autres réseaux	4 000,00	4 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	500,00	500,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	5 000,00
2817538	Autres réseaux (mise à dispo)	500,00	500,00
281828	Autres matériels de transport	6 500,00	6 500,00
281838	Autre matériel informatique	5 000,00	5 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	12 000,00	12 000,00
28188	Autres immo. corporelles	17 000,00	17 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 050 624,29	1 050 624,29

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
---	--	---	----------------------------------	---------------------

Total ressources propres disponibles	2 210 624,29	348 226,17	132 940,04	385 100,74	3 076 891,24
---	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	945 266,95
Ressources propres disponibles	IV	3 076 891,24
Solde	V = IV – II (8)	2 131 624,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

		IV			
		D3			

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	5 813 000,00	6,99	10,20	0,00	592 926,00	0,00
TFPNB	695 500,00	6,96	19,40	0,00	134 927,00	0,00
CFE	1 279 000,00	7,67	9,00	0,00	115 110,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	576 401,00	7,10	9,80	0,00	56 487,30	0,00
TOTAL	8 363 901,00	7,10			899 450,30	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Président (1),

A , le 03/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A , le 03/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BALLIVET Jacques	
BAUDIER Emmanuel	
BAULEY Roland	
BIGOT Michèle	
BILLOTET Philippe	
BILLOTTE Francis	
BOUTTEMY Guillaume	
CHANET Christophe	
CHARLES Anne	
CHARLES Marie-Noëlle	
CHAROLLE Christiane	
CHAUSSE Jean-Pierre	
CLEMENT Christelle	
CORBERAND Olivier	
DE SY Jacques	
FARADON Chantal	
FRANCHET Stéphanie	
GIRARDOT Claude	
GOUSSET Thierry	
HEZARD Jacky	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

JEUNOT Denis	
KOPEC Freddy	
LIND Catherine	
LUCOT Thierry	
MAILLARD Gilles	
MAIRET Jean-Luc	
MARTIN Philippe	
MAZARD Christian	
MERIQUE David	
MILESI Nicole	
MOINE Guy	
NOLY Christian	
OROSCO Mireille	
RENEVIER Michel	
RIVET Laurent	
ROUSSELET Claude	
ROUSSELLE François	
SANDRETTI Baptiste	
SPRINGAUX Claude	
TISSOT Christian	
VIROT Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le 03/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.